

# Le Luxembourg parent pauvre de la culture

L'Opéra royal de Wallonie perçoit annuellement 14 millions d'€ de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le manège de Mons 5 millions d'€ et le territoire de la province de Luxembourg 1,6 million pour la création culturelle.

Une comparaison chiffrée que l'on doit au conseiller Denis Collard (MR) montant au créneau pour dénoncer cette différence de traitement en défaveur du citoyen luxembourgeois alors que la Province doit rentrer en janvier un projet initié par la Maison de la Culture Famenne Ardenne. La Province lui a confié la création de *Théâtre de Mericourt, l'amazone des Ardennes*. Le premier jalon d'un programme artistique et pédagogique de création et d'accompagnement théâtral à porter à l'échelle du territoire provincial et à faire reconnaître par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

« Pour combler ce manque financier crucial, il nous faut un centre d'art dramatique reconnu qui soit itinérant un an sur deux dans les douze centres culturels. On y travaille depuis 2015 et nous en avons le potentiel avec 84 troupes de théâtre recensées sur le territoire. La clé, c'est le réseautage. Que chaque création soit exploitée par les autres centres culturels. Nous devons disposer de moyens suffisants pour fonctionner », affirme le député à la Culture Patrick Adam.

Un groupe de travail composé de techniciens existe déjà. Patrick Adam propose d'aller plus loin en créant un groupe de lecteurs, composé d'un membre de chaque famille politique, du projet commun de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne. Et l'organisation, dans la foulée, d'un conseil provincial thématique dédié à la culture. Un projet approuvé unanimement dans sa globalité. ■ **I.B.**